

on voit des arcs trilobés irréguliers, dont le lobe supérieur est d'un diamètre plus grand que celui des inférieurs : les trèfles de la crypte ont même pour lobes inférieurs des quarts de cercle; dans les tribunes de la seconde, les trèfles sont rehaussés et par conséquent non inscrits dans un demi-cercle. Enfin ceux que l'on remarque, tant sur la façade que sur le clocher de Notre-Dame du Puy, offrent tous différentes irrégularités de même nature.

Comme complément de cette observation, disons encore qu'au clocher de Saint-Pierre de Vienne et dans les différentes églises que nous venons de citer, les colonnes sont élancées et dans des proportions à peu près normales avec leur diamètre, que les chapiteaux sont plus ouvragés que ceux des tribunes dont nous parlons, bien qu'ils aient avec eux une certaine analogie. Mais revenons à l'église qui nous occupe.

L'arc trilobé que nous remarquons aussi dans le mur transversal, qui sert d'appui à la troisième et à la quatrième coupole, est encore plus caractérisé : chaque lobe présente une disposition contraire à celle que l'on remarque dans le trèfle d'une carte à jouer et se compose d'un demi-cintre outrepassé, dont les branches vont en s'évasant. L'arc est composé de trois demi-circonférences, séparées les unes des autres par des voussoirs taillés en biseau. On remarquera cependant qu'il est symétriquement calculé et qu'il offre la même particularité que celui des tribunes, d'être aussi la moitié d'une rosace à six lobes.

Dès lors, ne nous est-il pas permis de croire que nous sommes en présence d'une des premières manifestations de l'arc trilobé dans le style roman? Et parce que d'excellents auteurs ne signalent l'apparition du trèfle qu'au XII^e siècle, faudra-t-il en conclure que l'église de Champagne n'a été